



© arthur lacube

BILAN D'ACTIVITÉS 2025

Fédérer, accompagner, innover : telles sont les missions que le Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale (PAM) porte avec conviction depuis sa création en 2017, héritier de la fusion entre Phonopaca et Tréma.

À l'heure où la filière musicale traverse des mutations profondes — baisse des financements publics, transformation des modèles économiques, enjeux écologiques, inclusion et égalité professionnelle, le PAM s'affirme comme un acteur incontournable du paysage culturel régional. Notre rôle ? Être un relais essentiel entre les acteurs de terrain et les institutions, un catalyseur de projets, et un levier pour renforcer la résilience de notre écosystème.

En 2025, notre action s'est articulée autour de valeurs communes réaffirmées : agir dans l'intérêt général, défendre la liberté d'expression et la diversité culturelle, et encourager la coopération entre tous les acteurs. Malgré des moyens limités, le PAM a su mobiliser ses adhérents, développer des outils adaptés, et organiser des temps forts pour répondre aux besoins croissants en information, formation et concertation.

Ce rapport d'activités rend compte de notre engagement quotidien : accompagnement individualisé des structures, organisation de rencontres professionnelles, valorisation des artistes émergents, participation active aux politiques publiques, et sensibilisation aux enjeux sociétaux (transition écologique, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, accessibilité...).

Il témoigne aussi de notre volonté de renforcer notre ancrage territorial, d'élargir notre réseau, et de consolider notre dialogue avec les partenaires institutionnels pour construire ensemble des solutions durables.

À travers ces pages, découvrez comment le PAM, malgré sa fragilité structurelle, continue de jouer un rôle central dans la structuration et le rayonnement de la filière musicale en région Sud et en Corse.



NOS VALEURS, NOS OBJECTIFS, NOS MISSIONS

Le PAM est une association qui fédère la filière musicale à l'échelle régionale avec pour objectif de créer des solidarités, de développer des projets, d'être un interlocuteur privilégié des institutions publiques et collectivités, de favoriser la diversité culturelle et l'expression musicale. Il s'agit d'un projet ouvert, positionné dans l'intérêt général. Le PAM prend en compte l'ensemble de l'écosystème dans une logique de filière : création, diffusion, formation, édition, distribution...

Sa création est récente (2017) mais issue de la fusion de deux associations plus anciennes : Phonopaca et Tréma.

Le projet associatif est tenu de prendre en compte à la fois les enjeux, la situation territoriale régionale mais aussi les fortes évolutions structurelles de la filière de ces dernières années : nouveaux métiers, financements publics en baisse, diminution des ventes de disque, augmentation forte des coûts de production, mais aussi enjeux écologiques, inclusion et égalité professionnelle, accompagnement des pratiques festives...

Face à la vitesse des changements, à la nécessité d'y répondre, la filière a besoin de s'organiser. Les besoins en termes de formation, d'information, de concertation et de coopération n'ont jamais été aussi prégnants. Le PAM a un rôle important pour aider les projets à traverser les mutations, consolider et renforcer l'attractivité de la filière.

La création du Centre National de la Musique prenant la suite du CNV, de l'IRMA, du bureau export et du FCM est devenu un interlocuteur incontournable pour les entreprises de la filière musicale.

Le PAM est devenu avec le temps, un acteur incontournable du paysage culturel régional. Il reste cependant encore fragile avec une équipe très limitée.

Si certaines missions sont bien identifiées et appréciées (valorisation des projets artistiques) ; les institutions attendent du réseau une intervention plus forte à destination de nos adhérents et du territoire régional. A l'inverse, le PAM attend un soutien plus affirmé de ses partenaires. Leurs aides financières contribueraient à développer des actions territorialisées.

Chacun appelle de ses vœux une co-élaboration plus forte des politiques publiques, à travers la participation des bénéficiaires au diagnostic ou à la réflexion et par des concertations qui permettraient une prise de conscience des besoins mais aussi des possibles et des contraintes. Elles doivent être entretenues dans une relation de confiance renouvelée.

Le PAM est attaché à la lisibilité des opérationnels et à clarifier la possibilité offerte aux membres.

Au regard de la diversité des sujets, des besoins de transversalité, les moyens dont bénéficie le PAM sont très limités. Les adhérents peuvent jouer un rôle dans les projets menés. Référents, ils peuvent animer des commissions, être référents sur des territoires, mutualiser des projets avec leurs pairs...

Définir les valeurs du PAM, c'est trouver le socle commun, les points fondamentaux réunissant tous les adhérents, identifier ce qui rassemble, ce qui peut être porté collectivement par-delà les différences.

Malgré la multiplicité des réalités, des statuts, des publics visés, des missions ; de nombreuses valeurs et finalités sont partagées.





© arthur lacube

SOMMAIRE

1 • DES VALEURS INDISPENSABLES	P4
2 • SOUTENIR LA FILIÈRE MUSICALE EN RÉGION : UNE PRIORITÉ	P5
3 • PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE	P13
4 • AU COEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES	P16
5 • OBSERVATION-RESSOURCES : UN AXE EN DÉVELOPPEMENT	P19
6 • NOS PARTENAIRES	P21
7 • GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE	P22
8 • LES ADHÉRENTS	P24

1 • DES VALEURS INDISPENSABLES

Avec le renouvellement de la gouvernance du Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en région Sud (PAM) et de la direction, il s'avérait utile de réinterroger les orientations stratégiques de l'association pour la période 2025-2028.

Cet exercice qui a duré plus de 4 mois a permis de questionner les valeurs communes du réseau et de les réaffirmer ; de préciser les axes de travail et de réinterroger les missions.

Pour construire ces orientations stratégiques, le PAM a porté une analyse globale, s'est appuyé sur l'image et les attentes des adhérents (enquête juin 2023 : "un réseau idéal pour vous c'est quoi ?") ; et a synthétisé ces réflexions dans le cadre d'une journée de travail réunissant le Conseil d'Administration.

Nous pouvons énoncer les valeurs communes suivantes :

Agir dans l'**intérêt général**

Être **solidaire** et **coopérer** entre acteurs

Œuvrer pour une **indépendance structurelle et artistique**

S'inscrire dans une **économie dont la "lucrativité est limitée"**

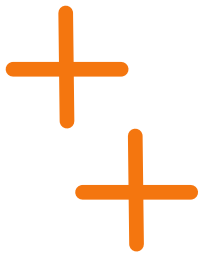
Défendre la **liberté d'expression** et des **droits culturels**

Valoriser la **création artistique** et la **diversité culturelle**

Contribuer à l'**équité des territoires** et à la **démocratie interne**

Participer activement pour une **responsabilité sociale et économique des entreprises** (égalité Femme-Homme, transition écologique)

2 · SOUTENIR LA FILIÈRE MUSICALE EN RÉGION : UNE PRIORITÉ



RELATIONS ET ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

Le PAM s'engage à accompagner et soutenir les acteurs de la filière musicale en région en adoptant plusieurs axes d'action :

- Servir de point d'appui en matière d'information et de conseil.
- Encourager l'interconnaissance et les échanges entre les acteurs.
- Développer des outils de diagnostic et d'animation adaptés aux besoins du secteur.
- Valoriser les actions déjà menées et compléter l'offre existante.
- Mettre à disposition des ressources et des outils pour accompagner les acteurs de la filière.

Notre mission est de contribuer au **développement de la filière musicale en région** et de **favoriser l'émergence de nouvelles coopérations**. Ce soutien se décline sous différentes formes tout au long de l'année.

L'ACCOMPAGNEMENT EN 2025

Depuis la crise sanitaire, nous constatons une augmentation significative des demandes d'accompagnement et de conseil individuel émanant des acteurs de la filière musicale en région. Les besoins les plus fréquemment exprimés concernent :

- La recherche de financements,
- La compréhension de l'écosystème régional,
- Les dispositifs de prévention à destination des publics d'événements,
- La gestion de projet et la structuration,
- Le développement de la diffusion,
- L'accompagnement artistique.
- La mise en relation avec d'autres structures adhérentes

En 2025, le PAM a tenu **45 rendez-vous conseils avec ses adhérents** sur des sujets divers parmi lesquels :

- Première prise de contact avec le PAM pour une présentation de la structure adhérente et des missions du réseau (nous avons ainsi accueillis **20 nouveaux adhérents dans le réseau**)
- Demande d'informations sur le contrat de filière
- Demande d'informations sur le dispositif Q2T
- Mise en relation avec une structure adhérente
- Demande d'informations sur les aides aux structures au niveau régional et national

RELATION AUX ADHÉRENTS ET RELAIS TERRITORIAUX

Pour mener à bien ses actions et être au plus proche des acteurs du territoire, le PAM fait en sorte de sillonner régulièrement le territoire à la rencontre des actrices et acteurs de la filière musicale.

Depuis sa prise de poste en septembre 2024, Olivier Galan a initié une démarche de proximité en allant à la rencontre des adhérents sur le territoire régional. Ces échanges se déroulent en deux temps. Le premier concerne uniquement les adhérents. L'ordre du jour porte notamment sur les problématiques économiques actuelles, les coopérations possibles entres acteurs et permet d'échanger autour des actualités de la filière et du PAM. Dans un second temps, nous convions des acteurs non adhérents afin de leur présenter le PAM.



Le directeur s'est donc rendu à Gap, le 5 mars 2025, pour **échanger avec les membres des Hautes-Alpes** et à Nice, le 9 septembre, pour **échanger avec les membres du Var et des Alpes Maritimes**, où nous avons vu plus de 20 acteurs non-adhérents.

Le 26 novembre, nous étions de nouveau à Gap pour rencontrer l'ensemble des adhérents des **Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes**. Une belle réussite avec plus de 20 acteurs musicaux de la région.

D'autres réunions par zone ont eu lieu en 2026, une à Avignon pour le **Vaucluse et le Pays d'Arles** à l'AJMI (12 février) et une pour le Pays d'Aix et littoral provençal au Petit Duc à Aix-en-Provence (31 mars).

DES TEMPS COLLECTIFS : FORUM, RENCONTRES, FORMATIONS

PARTICIPATION À BABEL MUSIC XP - 20 AU 22 MARS 2025

Cette année encore, le PAM a renouvelé sa présence sur le salon méditerranéen dédié aux musiques du monde, Babel Music XP qui s'est tenu à la Friche de la Belle de Mai.

Pour soutenir la présence de ses adhérents sur ce temps fort professionnel, le PAM a mis à leur disposition un stand partagé, leur permettant d'y organiser leurs rendez-vous professionnels dans un cadre propice à la mise en réseau. Cet espace a également été l'occasion de présenter les missions, les actions et les valeurs du PAM auprès des professionnels accrédités. Une partie du stand était notamment dédiée aux supports de communication de nos adhérents pour renforcer leur visibilité.

Le PAM a également pris part à la programmation professionnelle du salon en co-organisant, aux côtés du Syndicat des Musiques Actuelles (SMA), une table ronde intitulée *"Publics, formats, modèles économiques : Quelle révolution culturelle des festivals?"*

Cet échange a permis d'aborder les transformations majeures qui traversent le secteur, telles que les évolutions des pratiques des publics, les nouveaux équilibres économiques et les mutations des festivals.

FORUM DE RENTRÉE - 9 OCTOBRE 2025

Le PAM a renouvelé pour une seconde édition le Forum de rentrée au Théâtre de l'Oeuvre qui s'est clôturé à la Fiesta des Suds. Une occasion intéressante pour mobiliser nos adhérents et les acteurs de la filière musicale afin de créer un temps de travail collectif en début de saison. Une plénière sur les actualités du secteur s'est tenue dans la matinée et fut suivie de deux tables rondes dans l'après-midi.

Plus de 110 personnes se sont inscrites et plus de 90 y ont participé.



Le déroulé fut le suivant :

9h - 12h30

Matinée Plénière - Actualités du secteur : enjeux régionaux et nationaux

- Ouverture du forum - Sarah Leprêtre - Vice présidente
- Présentation des orientations du PAM - Olivier Galan - directeur
- Implication de notre filière face aux défis actuels, intervention de :
 - Aurélie Hannedouche (SMA)
 - Béatrice Desgranges (AGI'SON)
 - Aymeric Genty (FELIN)
 - Isabel Dacheux (EIFEIL)
 - Virginie De Neve (AMA)
 - Justine Noël (SAFER)

12h30 - 14h00

Pause repas au Théâtre de l'Oeuvre - Traiteur Catering Roue Libre

14h15 - 18h15

Tables rondes*

"Évolution, concentration de l'économie musicale; quelle place pour les acteurs indépendants?"

Le Syndicat des Musiques Actuelles vient de faire paraître une nouvelle cartographie préoccupante qui confirme un contexte de plus en plus marqué par l'arrivée de groupes capitalistiques au sein de la filière des musiques actuelles.

Cette concentration, entre les mains de 10 grands groupes privés, interroge sur la place des opérateurs et structures indépendants. Comment peut-on expliquer un tel phénomène ?

Est-il envisageable de conserver une liberté de programmation et de création ? Comment les festivals et salles de concerts indépendants peuvent-ils survivre sans se faire absorber ?

Nos interlocuteurs ont échangé sur ses réseaux tentaculaires et structurés qui semblent menacer d'absorber les acteurs subventionnés.

Modérateur : Nicolas Dambre (La Scène)
Intervenants : Nicolas Pietrzyk (chef du pôle économie au DEPS, ministère de la Culture), Guillaume Bourreau (3C Production) et Stéphane Krasniewski (président du SMA).

"Évolutions des politiques publiques culturelles : La marchandisation des associations, Quelle place pour une économie mixte dans l'ordre concurrentiel français et européen ?"

En 2021, le Haut conseil à la vie associative remettait un rapport sur "Impact de la concurrence lucrative sur le modèle économique associatif et sur la multiplication des exclusions".

Modérateur : Yves Bommenel
Intervenants : Francesca Petrella (Directrice du département Management, Culture et Territoires à AMU), Sarah Battegay (directrice Coin Coin Productions), Jean-Michel Poullé (élu, trésorier de la FNCC), Aurélie Hannedouche (directrice du SMA).



**Les tables rondes sont disponibles en format podcast sur notre site.*

18h30

Apéro pro à la Fiesta des Suds à l'occasion de l'ouverture du festival.

LANCEMENT DES “APÉROS DU PAM”

Afin de **favoriser les échanges entre ses adhérents**, le PAM a lancé en novembre 2024 un nouveau format de rencontres : Les Apéros du PAM.

Accueillis par un membre du réseau, ces rendez-vous thématiques offrent un espace convivial pour discuter de sujets essentiels à la filière musicale et à ses acteurs.

En 2025, 4 apéros ont au lieu :



14 Janvier 2025 - Espace Julien

Ce rendez-vous a permis une **présentation du Cadre d'Actions et de Coopération pour la Transformation Écologique (CACTE)** par Jérémie Choukroun (Coordinateur des stratégies industries culturelles et créatives / référent transition écologique à la DRAC) et Margaux Ellis (responsable du service du développement à ARSUD). Les intervenants ont précisé lors de cet échange, les différents engagements attendus, les modalités d'applications, le suivi et l'évaluation.



11 mars 2025 - Le Cri du Port

Le PAM a invité Marianne Favier (déléguée régionale PACA Corse AFDAS) et Cyril Julien (Conseiller emploi formation expert AFDAS) pour une **session d'information autour des droits à la formation des professionnels de la musique, ainsi que sur le dispositif d'appui-conseil en ressources humaines**. L'AFDAS est l'opérateur de compétences (OPCO) pour les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.



13 mai 2025 - Espace Musical Hyperion

En partenariat avec le Pôle Info Musique (PIM), cette rencontre traitait **l'éducation artistique et culturelle**. À cette occasion, Cédric Fabre (conseiller culturel EAC à la Ville de Marseille) et Andy Burle (responsable des actions culturelles au Nomad') ont été invités pour partager leurs expériences et perspectives.



10 septembre 2025 - Makeda

Cette rencontre traitait des **appels à projets 2025 du contrat de filière**. Des interlocuteurs de la DRAC et de la Région étaient présents pour échanger et répondre aux questions.

Ces rencontres bi-mensuelles ont rassemblé, entre janvier et septembre 2025, près de 100 participants.

4 novembre 2025 - AMI : Un nouvel apéro devait se dérouler dans le cadre du mois sur la **sensibilisation à la gestion sonore**. Faute de participants, nous avons dû annuler cet événement.

RÉORGANISATION DES COLLÈGE DE TRAVAIL EN 2025

En 2024, le PAM a entrepris une refonte de son organisation des collèges de travail afin d'en réduire le nombre et de les rendre plus transversaux. Désormais, les groupes et collèges de travail se structurent autour de l'actualité du secteur et des politiques publiques régionales et nationales.

- **Collège "Production"** : Financements et modèles économiques, relation avec les politiques publiques locales, partage d'expériences, mentorat et intersectoriel
- **Collège "Développement artistique"** : Accompagnement artistique, émergence en région, développement national/ international, circulation
- **Collège "Relations aux publics"** : Communication, EAC, implication du public, expérience du public
- **Collège "Lieux de diffusion"** : Enjeux et problématiques liées aux activités des lieux de diffusion.

Sept sujets stratégiques ont été proposés, chacun structuré autour d'un collège :

- **Faire évoluer un projet artistique par l'export à l'international** - Intervention de Benjamin Demelemester - International Project Manager au CNM - 08/04/2025 (10 participants)
- **Les aides à l'emploi et le FONPEPS** - Intervention d'Astrid Focké, experte Avenir Culture chez France Travail - 29/04/2025 (18 participants)
- **L'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes aux lieux musicaux** - Intervention de Mélanie Foubert Bouisset, consultante en Accessibilité Tourisme & Handicap pour Provence Tourisme, et François Paire, Président de l'association Surdi13 - 27/05/2025 (16 participants)
- **Diffusion artistique : repenser l'exclusivité pour permettre la coopération** - Intervention de Frederic André (programmateur de la Fiesta des Suds et coordinateur artistique Babel Music XP) et Guillaume Bourreau (booker à 3C Tour) - 23/09/2025 (3 participants => annulé)
- **Relations aux publics : la communication éthique** - Intervention de la consultante en communication responsable Céline Réveillac - 30/10/2025 (10 participants)
- **Production : Les financements européens focus sur Europe Créative** - Intervention d'Amélie Perdrieau de Relais Culture Europe - 04/12/25 (10 participants)
- **Développement artistique : l'IA opportunités et limites dans la création musicale** - 18/12/25 (8 participants)

Une démarche de consultation du Conseil d'administration et de sollicitation directe des adhérents a été engagée afin d'évaluer l'adéquation des formats d'animation du réseau avec leurs attentes et leurs disponibilités réelles, au regard d'une fréquentation en baisse des Collèges malgré un investissement humain et financier important de l'équipe. Cette réflexion vise à réorienter les temps professionnels proposés par le PAM pour qu'ils soient pleinement au service des adhérents, en privilégiant des formats plus adaptés, plus ciblés, éventuellement territorialisés, et générateurs d'une dynamique de participation renouvelée.



MÉDIATION - PRÉVENTION - SENSIBILISATION : VHSS, AGI'SON, DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PAM, RELAIS TERRITORIAL AGI-SON

AGI-SON œuvre depuis plus de 20 ans pour défendre la création et la qualité sonore dans les musiques actuelles. Avec l'appui de ses relais en région, l'association promeut une **gestion sonore équilibrée, conciliant préservation de la santé auditive, respect de l'environnement et conditions optimales de pratique musicale.**

Certaines de ces actions sont menées en partenariat avec le PIM – Pôle Info Musique, notamment lors des séances de moulage de bouchons auditifs. En 2025, une session a été organisée le 26 septembre 2025 au PIM et 35 personnes en ont bénéficié.

Mois de la gestion sonore

Organisé par AGI'SON, le Mois de la Gestion Sonore se déroule chaque mois de novembre. Ce temps fort de **rencontres et d'échanges sur les risques auditifs et la gestion sonore dans les musiques amplifiées** est organisé avec les relais régionaux d'AGI-SON.

En tant que relais AGI-SON, le PAM assure la logistique de la distribution de la campagne Ear We Are (envoi d'affiches, de matériel de sensibilisation aux acteurs de la région PACA) et la diffusion des actualités, informations et temps forts d'AGI-SON (relais d'information sur les temps d'informations et de formation organisés par AGI-SON).

Dans le cadre de ses rencontres pros et à l'occasion du mois de la gestion sonore, le PAM devait organiser également une formation de sensibilisation à la gestion des risques sonores pour le réseau à l'A.M.I. le 4 novembre 2025 à destination du réseau. Nous avons été contraints d'annuler cette formation faute de participants.

Ear We Are

Ear We Are est la campagne de prévention des risques auditifs calibrée pour les concerts et les festivals - Gestion de la campagne en région :

<https://earweare.org/organisateur/>

Dans le cadre de la campagne, le PAM a centralisé et suivi les commandes de matériel de sensibilisation à destination des structures du territoire.

Au total, 47 commandes ont été traitées, représentant l'envoi de près de 10 000 supports (affiches, tracts, sous-bocks).

Le PAM a assuré la réception et le traitement des commandes, la coordination des envois de matériel ainsi que le relais d'informations auprès des structures bénéficiaires sur les objectifs et les modalités de la campagne.

LUTTES CONTRE LES VIOLENCES ET HARCÈLEMENTS SEXISTES ET SEXUELS, LES LGBTI-PHOBIES ET LES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre de ses missions, le PAM s'inscrit dans une démarche active de sensibilisation auprès de ses adhérents sur les enjeux actuels de la filière musicale.

À ce titre, le PAM est en cours de demandes de financements pour mettre en place plusieurs actions en 2025/2026 pour **accompagner ses membres sur des thématiques essentielles telles que la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) et la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le secteur.**

Dans le cadre de la publication de son Livre blanc « État des lieux et perspectives de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif », SAFER s'est appuyé sur une collaboration étroite avec le PAM. Cette coopération a porté sur la relecture et les échanges de fond autour du document, ainsi que sur sa diffusion auprès du réseau professionnel du PAM (diffusion en newsletter, présentation au Forum de rentrée du PAM à l'octobre 2025). Une réunion stratégique dédiée a également été organisée afin d'accompagner la circulation du Livre blanc sur le territoire et d'en favoriser l'appropriation par les acteurs locaux.

En perspective, l'année 2026 permettra de prolonger ce travail par l'organisation de temps de présentation et d'ateliers sur le territoire PACA, portés par le PAM, afin d'approfondir les enjeux du Livre blanc et d'accompagner sa mise en discussion auprès des professionnels.

PRATIQUES RESPONSABLES

STARTER est un projet international lancé en janvier 2020, réunissant 23 structures culturelles – syndicats, réseaux, fédérations, associations et collectifs informels – autour d'un objectif commun : **encourager une approche plus responsable dans le secteur musical.**

L'initiative vise à sensibiliser les artistes, tourneurs, techniciens et programmeurs aux enjeux environnementaux en agissant sur plusieurs axes :

- Réduction de l'impact des tournées,
- Limitation de la surconsommation et des déchets liés aux riders (documents d'accueil),
- Promotion d'une alimentation locale et durable dans les caterings (restauration des équipes et artistes),
- Encouragement à la sobriété énergétique dans les fiches techniques.

Le PAM participe activement au groupe ressource une fois par mois, contribuant ainsi à l'alimentation et la mise à jour des bonnes pratiques du site STARTER.

Consulter : <https://projetstarter.org/>



CONSORTIUM POUR DISTRIBUER DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE

Le PAM participe à une négociation collective d'électricité verte et vous pourrez à ce titre bénéficier, si vous le souhaitez, d'un contrat avec un fournisseur labellisé VertVolt à moindre coût dès le printemps prochain.

Comment ça se passe ?

Le RIM (Réseau des Indépendants de la Musique – Nouvelle Aquitaine) porte une négociation collective d'électricité. Expérimentée en 2025 auprès de ses adhérents, le réseau souhaite aujourd'hui permettre au plus grand nombre d'acteurs de bénéficier des avantages d'un tel projet. C'est pourquoi ils se sont rapprochés de différents réseaux et fédérations professionnels du champs culturel dont nous faisons partie.

La démarche est soutenue par un partenaire courtier en énergie (GLD Conseil) qui nous accompagne grâce à son expertise du marché de l'énergie et des fournisseurs « verts ». Les réseaux professionnels sont associés et consultés à différentes étapes de la démarche.

Pourquoi le PAM est partenaire ?

Parce que nous pensons que ce projet apporte des plus values intéressantes :

- maîtriser, voire faire baisser le coût de la facture d'électricité des adhérents,
- choisir un fournisseur d'électricité vert labellisé VertVolt très engagé et contribuer ainsi à la transition énergétique de sa structure, de sa filière, et du champs culturel dans son ensemble,
- répondre à certains critères d'éco-socio conditionnalité des partenaires publics (DRAC et Région notamment),
- contribuer à un projet de coopération nationale et interfilières culturelles

Cinq structures du PAM ont souhaité y souscrire. Nous sommes en train de travailler avec le courtier pour pouvoir finalement permettre aux 98 structures d'intégrer la négociation nationale soit en avril comme prévu, soit en mai ou juin 2026

LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

La communication du PAM vise à **fédérer et informer ses adhérents, renforcer la visibilité et la reconnaissance de la filière musicale en région Sud, sensibiliser le grand public aux dynamiques culturelles locales, et consolider les liens avec les partenaires institutionnels et professionnels.**

Les outils de communication interne

- Google Drive : Pour centraliser l'ensemble des documents de l'équipe mais aussi en diffuser auprès des adhérents et du CA
- Google Agenda : Pour l'agenda partagé entre les membres de l'équipe

Communication externe

Communication réseau

Depuis fin 2024, une nouvelle newsletter hebdomadaire a été mise en place. Elle est exclusivement destinée aux membres du PAM et relaie les informations relatives aux activités du PAM, les actualités de la filière musicale, la presse, les événements importants des adhérents et leurs invitations professionnelles, ainsi que les offres d'emplois du réseau. Un important travail de veille est effectué pour ne manquer aucune actualité ou appel à projets de la filière. **La newsletter hebdomadaire compte un taux d'ouverture entre 30 et 40%**, soit environ 110 personnes par semaine qui consultent notre lettre d'information.



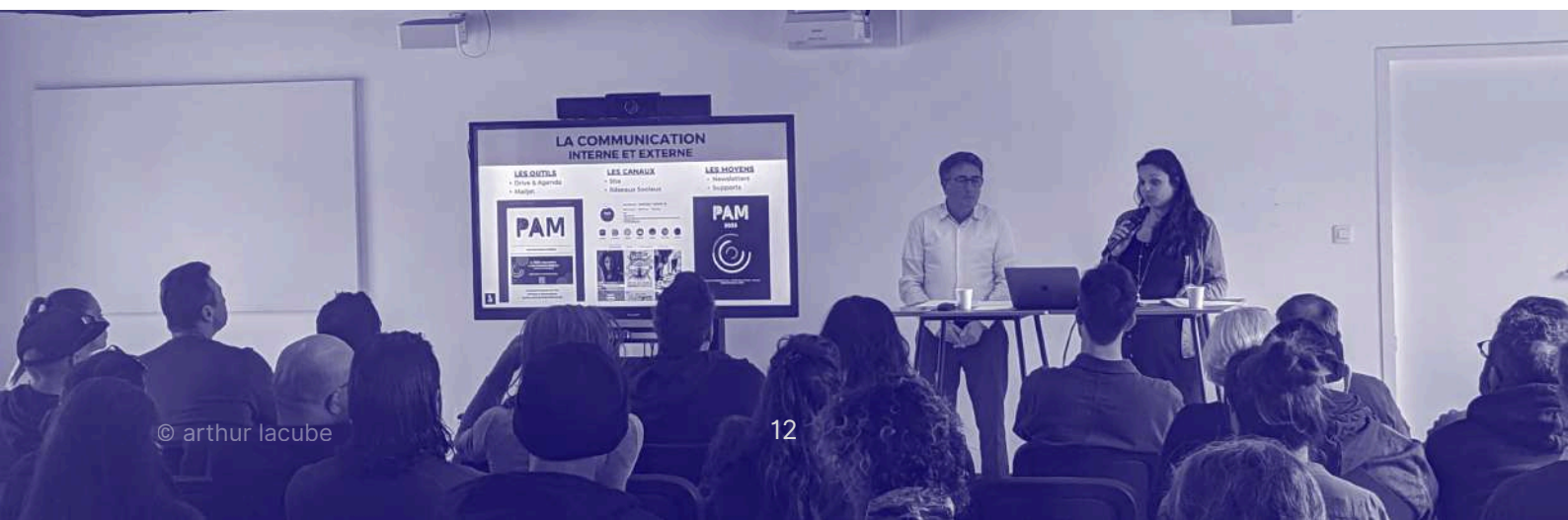
Communication grand public

- **Site internet** : Suite à un relooking début 2024, le site se veut toujours être la vitrine principale de toutes les actualités proposées par le PAM, ses membres, ses partenaires et de la filière, en plus de la nouvelle partie Ressources. Tout dépend de l'actualité mais nous avons une moyenne de 200 visites par article. - <https://www.le-pam.fr/>
- **Réseaux sociaux** :
 - Instagram : Le plus actif des comptes du PAM sur la plateforme sociale la plus pertinente avec une bonne fréquentation et de nombreux relais. C'est une belle vitrine pour relayer toutes les actualités : sur le fil sont postés les festivals et gros événements, les concerts sont quant à eux relayés en story. Depuis 2025, le PAM publie un agenda récapitulant ses propres événements, ceux de ses adhérents et ceux auxquels il participe, afin de montrer concrètement son dynamisme et son ancrage actif dans la filière musicale. **En 2025, on observe une augmentation de 50% des abonnés, soit plus de 400 sur l'année.** - https://www.instagram.com/pam_regionsud/
 - LinkedIn : En 2025, le PAM a investi dans la stratégie de communication sur LinkedIn afin de valoriser ses actions et de renforcer son image auprès d'un réseau de professionnels et de ses partenaires institutionnels. **A ce jour on peut observer une évolution de 63% des abonnés entre janvier 2025 et aujourd'hui.** - <https://www.linkedin.com/company/reseualepam/>
 - Facebook : Suite au piratage de la page en juillet 2024, une nouvelle page a été créée en septembre. Nous travaillons désormais à reconstruire progressivement notre communauté de followers. - <https://www.facebook.com/pampolesud>
 - X : Le compte est toujours existant mais a été inactif durant l'année 2025.
- **Newsletters** :
 - Une newsletter mensuelle est envoyée à un carnet d'adresses de 8 000 contacts nationalement pour relayer l'ensemble des actualités du PAM, de ses membres et de la filière.
 - Des newsletters spécifiques sont envoyées à chaque événement important organisé par ou avec le PAM, comme pour les collèges et groupes de travail, Quart2Tour, le MaMA, les iNOUÏS, le Disquaire Day, Babel Music XP, le Forum de rentrée...
- **Supports** :
 - Bannières, visuels, flyers, dossiers de presse ou de présentation, powerpoints, signalétique événementielle (bâches, affiches, kakémono) sont réalisés pour les événements du PAM ou auxquels le réseau participe.

En complément, un axe presse est en cours de structuration pour professionnaliser les relations médias du PAM, notamment autour des grands événements.

Une charte graphique complète est déployée afin d'harmoniser l'ensemble des supports de communication et de renforcer l'identité visuelle du PAM.

Nous avons en conséquence renouveler nos supports de communication externe comme le kakémono, les bâches ainsi que les plaquettes



3 · PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE

ANTENNE PACA DES INOUÏS DU PRINTEMPS DE BOURGES CRÉDIT MUTUEL

Le PAM porte l'antenne des iNOUÏS en région PACA, et mutualisée avec le Rezo Corse l'organisation du processus de sélection. Le responsable artistique régional est Charlie Maurin, programmateur de Tandem (Toulon). Le PAM assure l'organisation technique, logistique et financière des différentes phases de sélection.

Le programme iNOUÏS repose sur trois piliers : repérage et sélection / diffusion scénique / accompagnement et formation.

Tout commence par l'appel à candidatures, ouvert à l'ensemble du territoire national ainsi qu'à la Belgique et la Suisse, ouvert en 2025 du 13 octobre au 12 novembre. Les candidatures sont examinées lors d'une première phase d'écoute, organisée dans chaque territoire d'Antenne par un jury composé de professionnel·les régionaux. Ce processus permet d'établir un état des lieux des artistes et groupes en activité. En préparation des Inouïs 2026 ; les écoutes ont lieu les 25 et 26 novembre 2025 au Comoedia à Aubagne avec un jury composé de 11 professionnels de la musique.

Les Auditions Régionales marquent l'étape suivante : les 150 artistes ou groupes présélectionné·es en 2025 se produisent sur scène lors de concerts gratuits et ouverts au public, offrant ainsi une occasion précieuse d'évaluer leur présence scénique. Enfin, en février, le comité national se réunit. Composé des Antennes, des programmateur·ices du Printemps de Bourges et des conseiller·ères artistiques, il écoute, visionne et débat autour des prestations des 150 artistes présélectionné·es. À l'issue de cette sélection rigoureuse, une trentaine d'entre eux auront l'opportunité de se produire lors du festival du Printemps de Bourges, en avril.

Pour l'édition 2025, les artistes sélectionné·es pour la région PACA et Corse étaient : Anan et Vost. Les sélections se sont tenues à Tandem (Toulon) le 7 février et le 8 février à l'Espace Julien. Plus de 1000 spectateurs ont été présents pour découvrir 10 artistes régionaux durant ces deux soirées.

Pour 2026, ils auront lieu les 16 et 17 janvier aux Passagers du Zinc (Châteaurenard) et au Makeda (Marseille) organisés par le PAM.

Toutes les infos sur le dispositif : <https://www.reseau-printemps.com/>





LE DISPOSITIF QUART2TOUR

Conçu pour **soutenir l'accompagnement artistique, la formation, la promotion et la diffusion des artistes régionaux en développement**, le dispositif Quart2Tour vise à encourager leur circulation, d'abord à l'échelle régionale, puis nationale, afin de renforcer et d'affirmer leur projet artistique.

À travers cette initiative, le PAM contribue, au sein du Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musique, à la mise en lumière de nouveaux talents repérés et soutenus par les membres de son réseau. Ce programme leur ouvre ainsi de nouvelles perspectives de collaborations et favorise le développement de leur création.

En portant cette action collective, le PAM complète le travail mené par ses adhérents en poursuivant plusieurs objectifs :

- Encourager la création musicale régionale
- Soutenir l'émergence de nouveaux talents et leur rencontre avec le public
- Accompagner la structuration et le développement économique de la filière
- Favoriser la coopération et la mutualisation des ressources
- Créer des opportunités d'échanges et de formation

En 2025, nous avons reçu 33 candidatures d'artistes tous parrainés par les structures. Cinq lauréats ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé ainsi que d'une tournée régionale dans divers lieux de diffusion et festivals : Baby Sharon, Geiste, Le Bleu, La Clara Sofia et Tessina.

Le PAM a constaté un essoufflement du dispositif Quart2Tour. En effet, alors qu'une quarantaine de dates ont été réalisées en 2022 et 2023, nous avons observé pour l'année 2024 une réduction significative, avec seulement 27 dates programmées.

Face à ce constat, le PAM a initié en décembre 2024 un groupe de travail pour repenser en profondeur le dispositif Q2T, tant sur le fond que sur la forme. L'objectif a été d'ajuster le dispositif afin qu'il réponde mieux aux attentes des adhérents, des lieux de diffusion et qu'il permette une circulation optimale des artistes émergents dans la région.

À la suite de deux réunions, le groupe de travail a statué que :

Le dispositif Quart2Tour (Q2T) est une aide à la diffusion, et son positionnement doit se recentrer sur cet objectif principal.

En ce sens des objectifs ont été affirmés:

- **Soutenir l'émergence des artistes musiciens en Région et faciliter leur circulation sur le territoire de notre réseau ;**
- **Mettre en lumière les projets d'accompagnement portés par les adhérents du PAM ;**
- **Valoriser l'action du PAM dans la structuration et le développement économique de la filière musicale.**

Afin d'en faciliter la mise en place, le dispositif se concentre désormais sur 4 à 5 lauréats par édition. Une nouvelle temporalité est définie de septembre à septembre, avec un appel à candidatures au début du printemps, afin de mieux répondre aux besoins des structures de diffusion et à leurs calendriers de programmation.

Pour 2025/2026, 45 dates sont à ce jour programmées.



PRÉSENCE DU PAM SUR LES ÉVÉNEMENTS PRESCRIPTEURS DE LA FILIÈRE MUSICALE

LE PAM AU MAMA FESTIVAL & CONVENTION

Chaque année en octobre, le MaMA Festival & Convention offre aux producteurs de spectacles, agences, labels, éditeurs et managers l'opportunité de présenter leurs artistes, français et internationaux, devant le public parisien, les médias et des professionnels du monde entier. Pendant trois jours, dix salles et lieux emblématiques du quartier Pigalle-Montmartre accueillent une programmation variée, mêlant rock, hip-hop, électro, folk, pop et bien plus encore. Le MaMA mise sur la découverte en proposant un équilibre entre artistes reconnus et émergents.

Depuis sept ans, le PAM y programme trois groupes lors d'un showcase au Bar à Bulles de la Machine du Moulin Rouge. Cet événement constitue **une véritable mise en lumière des artistes régionaux dans un cadre professionnel privilégié**, réunissant les principaux acteurs de la filière musicale, tant au niveau national qu'international.

En 2025, le showcase du PAM au MaMA a confirmé son rôle d'outil structurant de visibilité et de mise en réseau pour les artistes et les structures musicales de la région Sud.

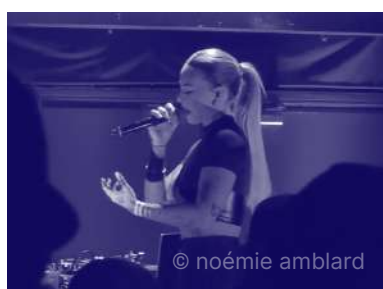
Plus de 250 professionnels, nationaux et internationaux, ont ainsi pu découvrir les artistes de notre région et établir des contacts avec leurs producteurs et diffuseurs. Le showcase a offert aux artistes et aux structures du réseau PAM un espace qualifié de rencontre, de mise en réseau et de représentation.

Les artistes présentées cette année étaient :

- **Baby Sharon** - neo soul - Aequo Management
- **Ekloz** - rap - Chinese Man Records
- **Liquid Jane** - chanson indie soul - La Meson

Les retombées du showcase pour les groupes (chiffres issus de l'étude d'impact réalisée par le PAM fin 2025 auprès des producteurs) sont 2 dates signées pour Baby Sharon, une discussion en cours avec un tourneur suisse pour Ekloz et une date en négociation et discussion avec un tourneur français pour Liquid Jane.

Enfin, l'édition 2025 s'inscrit dans une démarche responsable de maîtrise budgétaire, avec une optimisation des coûts sans remise en cause de la qualité globale du dispositif, renforçant ainsi la soutenabilité du projet.



SOUTIEN À LA DISTRIBUTION INDÉPENDANTE : DISQUAIRE DAY

Le Disquaire Day / Records Store Day est la journée internationale des disquaires indépendants. Elle a pour but de les soutenir tout en valorisant leur activité essentielle à la survie du disque et de la filière musicale enregistrée. La date de l'édition 2025 était le samedi 12 avril.

Le rôle du PAM a été de coordonner l'opération et de communiquer largement sur l'opération.

Nous constatons un essoufflement de cette opération en région PACA. Il serait utile de prendre attache auprès des disquaires afin qu'ils se rapprochent du PAM et que nous définissions de nouvelles modalités avec cette déclinaison nationale.

<https://www.disquaireday.fr>

4 • AU COEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONTRAT DE FILIÈRE

Le contrat de filière 2020-2023 cosigné entre l'Etat/DRAC, le Conseil Régional et le CNM, a été prorogé d'une année (2024) dans l'attente que les partenaires définissent un nouveau contrat 2025-2028.

Ce nouveau contrat de filière a été signé par les partenaires en juin 2025. Le PAM s'est pleinement impliqué dans la rédaction et la proposition d'orientations de ce nouveau contrat. Plusieurs temps de travail internes avec les adhérents et les membres du conseil d'administration ont été organisés.

Bien qu'il permette de créer un socle commun entre les différentes institutions, son bilan est mitigé et ne semble pas structurer le territoire à la hauteur attendue. En outre, l'information et l'animation de ce contrat ne sont pas probantes.

Le PAM est favorable pour en assurer la coordination et l'animation.

Comme les années passées, le PAM a travaillé à l'accompagnement du Contrat de filière en région dans le cadre de sa participation au sein du comité stratégique et du comité technique mis en place tout au long de l'année.

Le PAM en lien avec les partenaires du Contrat de filière en région dont COFEES et Arsud accompagne un programme d'animation et de concertations sur l'année :

- Mise en concertation régulière sur les problématiques et les enjeux de la filière. Ces temps de travaux permettent d'imaginer les appels à projets ou mesures structurelles à valider dans le cadre de la convention.
- Comités techniques : 5 temps de travaux dans l'année

Plusieurs temps d'animation ont été organisés pour associer les acteurs : Webinaire de présentation CDF en septembre, apéro/rencontre sur ce sujet quelques jours plus tard et Groupe de travail réuni deux fois en 2025 sur des réflexions liées aux appels à projet.

Des rendez-vous conseils ont été organisés dans le cadre des appels à projets : une dizaine de structures ont consulté le PAM pour analyser leur projet et documents financiers en amont du dépôt.

Ce sont 38 dossiers reçus pour 693 887€ sur un budget de 295 000€ (55K€ DRAC, 110K€ Région, 110K€ CNM – ce qui représente une baisse de budget conséquente après le départ du Département des Bouches du Rhône.

Les partenaires du Contrat de filière musiques actuelles PACA (Etat, Région, CNV) se sont réunis en comité de sélection le 6 novembre 2025 pour étudier 35 dossiers déposés sur la plateforme du Centre national de la musique (CNM) en réponse aux 3 appels à projet clôturés le 6 octobre 2025.

Sur 35 dossiers (3 non éligibles), 17 ont été acceptés et 18 refusés ou annulés.

- 5 dossiers sur 10 ont été acceptés au titre de l'appel à projet « Soutien aux actions de responsabilité sociale des entreprises ». Montant attribué : 54.000 euros

- 7 dossiers sur 14 ont été acceptés au titre de l'appel à projet «Coopération professionnelle ». Montant attribué : 114.000 euros

- 5 dossiers sur 11 ont été acceptés au titre de « Aide à la structuration et au développement des entreprises de production ». Montant attribué : 90.000 euros

Le budget global disponible s'élevait à 275.000 euros et 258.000 euros ont été attribués.

Nous avons également participé à la journée organisée par le CNM qui invitait les réseaux territoriaux à Paris en juin 2025, "La locale".

COREPS

Le COREPS (Comité Régional des Professions du Spectacle), co-présidé par l'Etat et la Région, se réunit une fois par an en assemblée plénière. Celle-ci permet notamment de dresser un bilan des travaux menés par le COREPS et les évaluer, débattre des travaux à engager, traiter de toute question portée à l'ordre du jour par le Comité de pilotage. L'assemblée plénière rassemble tous les membres du COREPS y compris les membres associés et invités (art 3.1 à 3.4) et les membres de droit.

Le comité de pilotage a pour rôle de définir le programme de travail du COREPS, les thèmes des groupes de travail, les objectifs poursuivis, les modalités de partage des travaux vers la profession et définit un calendrier prévisionnel. Afin d'assurer la mise en œuvre des différents chantiers, il décide de la mise en place de groupes de travail, de manière ponctuelle ou permanente. Il en précise les objectifs, la composition et les modalités de fonctionnement. Le Comité de pilotage se réunit au minimum 2 fois par an.

Le COREPS s'articule également autour de plusieurs thématiques de travail, qui répondent chacune à une problématique définie.

AIDE À LA DIFFUSION - 19/05/2025

Dans le cadre du plan national « Mieux produire, mieux diffuser » porté par le ministère de la Culture, et dans un contexte de réflexion sur l'évolution du dispositif « Carte Blanche aux Artistes » mené par la Région Sud, Arsud est missionnée pour concevoir et expérimenter un nouveau programme de soutien à la diffusion des artistes et compagnies régionales.

Ainsi, un groupe de travail COREPS a été mobilisé pour partager des éléments d'analyse des besoins des compagnies en matière de diffusion, et échanger sur les orientations possibles d'un dispositif expérimental.

- Benchmark de dispositifs d'aides à la diffusion
- Consultation et échange sur un dispositif expérimental d'aide à la diffusion

Un travail d'un dispositif expérimental a été mis en œuvre avec un budget de 50 000 euros accordé dans le cadre du dispositif d'Etat " Mieux produire et mieux diffuser", en octobre 2025.

DROITS CULTURELS - 23/05/2025

- Repositionner le contrat de Résonance au regard des enjeux du territoire.
- Organiser un « Tribunal pour les générations futures » afin de mettre en débat les Droits Culturels et d'écouter ceux qui s'y opposent.
- Traiter d'une thématique à forts enjeux comme la « fracture territoriale » : ville/ruralité, province/capitale, centre-ville/quartier.
- Mettre en avant des initiatives réussies et des expérimentations portées par des structures ou des collectivités.
- Analyser un projet fictif (de la préparation à la réalisation de cet événement) au travers du prisme des droits culturels.
- Organiser un temps d'échange a posteriori pour voir comment les droits ont été déclinés dans les structures participantes et ce que cela a changé dans l'accueil des publics, dans la programmation, dans le recrutement de nouvelles compétences, etc.
- Interroger un territoire qui pourrait être intéressé (via la FNCC, la MRF).
- Inclure les publics.

Dans le cadre du plan national « Mieux produire, mieux diffuser » porté par le ministère de la Culture, et dans un contexte de réflexion sur l'évolution du dispositif « Carte Blanche aux Artistes » mené par la Région Sud, Arsud est missionnée pour concevoir et expérimenter un nouveau programme de soutien à la diffusion des artistes et compagnies régionales.

Ainsi, un groupe de travail COREPS est mobilisé pour partager des éléments d'analyse des besoins des compagnies en matière de diffusion, et échanger sur les orientations possibles d'un dispositif expérimental.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - 6/06/2025

Echanges autour d'un programme d'une journée de rencontre professionnelle entre acteurs culturels et acteurs de l'éducation.

EMPLOI CULTUREL - 06/05/2025

- Retour des organisations syndicales sur leurs données chiffrées
- Cadrage méthodologique

Le Synavi attend les résultats de l'enquête nationale qui devraient être connus sous 3 à 4 mois. Les résultats ne seront cependant pas territorialisés.

Scène Ensemble propose de lancer une enquête flash auprès de ses adhérents, en partenariat avec le réseau Traverses sous 1 mois. Agnès Loudes propose également de solliciter le FNAS pour récolter des données, qui ne seront toutefois pas territorialisées.

La Fevis prévoit de mener une étude auprès de ses adhérents.

France Travail travaille au traitement des données de l'emploi des CDDU 2024 par secteur d'activité, par tranche d'âge et en comparaison avec les années précédentes, ainsi que l'année de référence 2019 (avant covid).

COMITÉ DE PILOTAGE - 17/12/2025

Présidé par la nouvelle directrice de la DRAC, ce comité a réuni l'ensemble des partenaires sociaux.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilans des travaux 2025 du COREPS et perspectives : Droits culturels, Travail illégal, Education artistique et culturelle, Forum Entreprendre dans la culture, Aide à la diffusion
- Point sur l'emploi culturel : Groupe de travail mené dans le cadre du COREPS, intervention de la DGCA sur les tendances du marché de l'emploi
- Questions diversES : Gouvernance et système d'aides du CNM et de l'ASTP

ÉTUDE TERRITORIALE À MARSEILLE : SOLIMA

Le SOLIMA (Schéma d'Orientation et de développement des Musiques Actuelles) est une méthode de travail entre les collectivités publiques, l'État et les acteurs concernés par le développement des musiques actuelles sur des territoires non prédéfinis. En ce sens, cette démarche est originale et permet d'être utilisable et appropriée par chacun des participants potentiels parce qu'elle place la concertation au centre du dispositif.

La dynamique de co-construction a été initiée par les acteurs professionnels et les collectivités territoriales en collaboration avec l'État, dès les premières concertations en 2004, au moment où a été mis en œuvre le processus qui allait conduire à la création du CSMA. Cette dynamique fait aujourd'hui partie intégrante des politiques territoriales que l'État conduit en faveur des musiques actuelles.

Le SOLIMA à Marseille est initié et conduit par la municipalité et par l'Etat (DRAC) en y associant le PAM et les acteurs musicaux de la ville. Il est donc logique que le PAM soit impliqué dans la démarche et accompagne le diagnostic de territoire et les concertations territoriales.

Une réunion a été organisée, le 27 février 2025, par le PAM à la demande de la ville de Marseille afin de réunir les acteurs de la filière musicale et les élus de la ville.

L'objet de cette réunion portait sur la présentation de la démarche d'étude/diagnostic relatif à un schéma d'aménagement des musiques sur le territoire marseillais. Il s'agit de la première étape de la mise en place du SOLIMA dans le cadre d'un échange ouvert avec les acteurs présents.

Le 9 avril, sans avoir connaissance du cahier des charges, nous indiquons aux partenaires (DRAC et ville de Marseille) les principaux objectifs des acteurs concernant le SOLIMA Marseille :

"Il s'agit de s'adapter au territoire, en prenant en compte les contextes, les histoires, les dynamiques existantes et en mettant en place des espaces de concertation réunissant la diversité des types d'acteurs qui participent du développement des musiques actuelles.

Mieux connaître et mieux comprendre le territoire, ses activités, ses initiatives, ses articulations en portant attention aux structures qui interviennent dans ce champ, et aux acteurs influents en proximité. Le regard est porté sur l'ensemble des activités concernées par les musiques actuelles (création, production, diffusion, formation, enseignement, actions culturelles... dans le spectacle vivant et enregistré, les médias...) et les champs socioculturels, de l'éducation populaire, de l'Education Nationale, de la santé, de l'économie, du développement local.

Mettre en dialogue les acteurs entre eux ainsi qu'avec les représentants de l'action publique territoriale et d'Etat pour penser leurs développements, les priorités du territoire et les coopérations à construire.

Trois phases identifiées :

- 1. Formaliser des états des lieux et diagnostics des activités liées aux musiques actuelles à Marseille et en Métropole;*
- 2. Identifier les enjeux et axes prioritaires de développement ;*
- 3. Concevoir des propositions d'actions, de modes de structuration ou de politiques publiques correspondants."*

Le 12 mai, le PAM sollicite la Ville de Marseille pour avoir un retour sur l'avancée du SOLIMA et la prise en considération des éléments envoyés. Après plusieurs échanges avec la Ville, l'appel d'offres a été diffusé mi-juillet et le marché attribué en septembre.

Un premier comité de pilotage s'est tenu le 16 octobre pour définir les modalités d'intervention et les échéances. Un point spécifique avec le cabinet est prévu le 20 octobre pour identifier les acteurs qui pourraient être consultés.

Le 31 octobre, un COPIL a validé la présence du PAM dans celui-ci avec la Ville de Marseille, la DRAC et le cabinet.

Ont été organisés les différents entretiens qui se sont tenus tout au long du mois de novembre puis la validation d'un courrier envoyé aux acteurs. Olivier Galan, a également été entendu, le 26 novembre, dans le cadre de la rédaction d'un état des lieux

Au regard du calendrier, la mission devra être finalisée et le rapport remis en mars 2026.

Le 27 novembre un Cotec a permis de réaliser un point sur les entretiens passés et sur la définition d'un rétro planning pour les différents temps d'échanges.

Le 12 décembre, un comité technique a permis de prendre connaissance du livrable et d'échanger sur celui-ci puis de définir la suite du processus.

Le 16 décembre, un Copil réunissait d'autres partenaires comme la Région, Département, Métropole, Fedelima, CNM, DGCA et l'adjoint à la culture. Un échange sur l'état des lieux a été engagé.

Ce schéma d'orientation se poursuivra en 2026 et l'étude devrait être allongée (au-delà de mars 2026) afin de pouvoir consulter largement et compte tenu des élections municipales.

5 · OBSERVATION-RESSOURCES : UN AXE EN DÉVELOPPEMENT

L'OBSERVATION

À la demande de ses adhérents et en réponse à l'intérêt exprimé par ses partenaires publics, le PAM a lancé en mai 2025 une **enquête socio-économique visant à mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre au sein de la filière musicale régionale.**

L'objectif de cette démarche est de produire des données actualisées, partagées et utiles à la fois pour les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels, afin d'éclairer les politiques de soutien, d'accompagnement et de développement de la filière.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le PAM s'appuie sur une démarche d'observation participative et partagée, partagée par le collectif POPP, ainsi que sur l'outil d'enquête GIMIC, spécifiquement.

L'équipe du PAM a défini les étapes suivantes pour structurer cette démarche :

- Formation à l'outil GIMIC : l'animateur réseau et la chargée d'administration ont suivi une formation dédiée.
- Définition du périmètre d'enquête : délimitation du sujet.
- Création d'un questionnaire de base : élaboration initiale à partir des ressources OPP, avec l'appui technique de ses membres.
- Constitution d'un comité de réflexion : pour affiner les items et garantir la pertinence des questions.
- Validation du questionnaire : approbation finale du contenu.
- Lancement de l'enquête : diffusion auprès des adhérents du PAM et potentiellement non adhérents.
- Analyse et restitution : traitement des données et rédaction du rapport d'enquête.

RÉTROPLANNING

1er trimestre 2025

- Formation à l'outil GIMIC.
- Création du questionnaire de base et mise en place du comité technique.
- Validation finale du questionnaire.

2nd et 3ème trimestre 2025

- Diffusion de l'enquête.

4ème trimestre 2025

- Clôture de l'enquête et début de l'analyse des données.
- Publication du rapport d'enquête.

L'enquête a rencontré une forte mobilisation du réseau, avec un taux de réponse de 82 %, témoignant de l'intérêt et de l'implication des acteurs concernés. Les données recueillies font l'objet d'une analyse approfondie visant à objectiver les réalités socio-économiques du secteur, à identifier les enjeux prioritaires et à nourrir des perspectives d'action partagées. Les résultats de cette analyse donneront lieu à une publication en 2026.



LE SITE RESSOURCE DU PAM

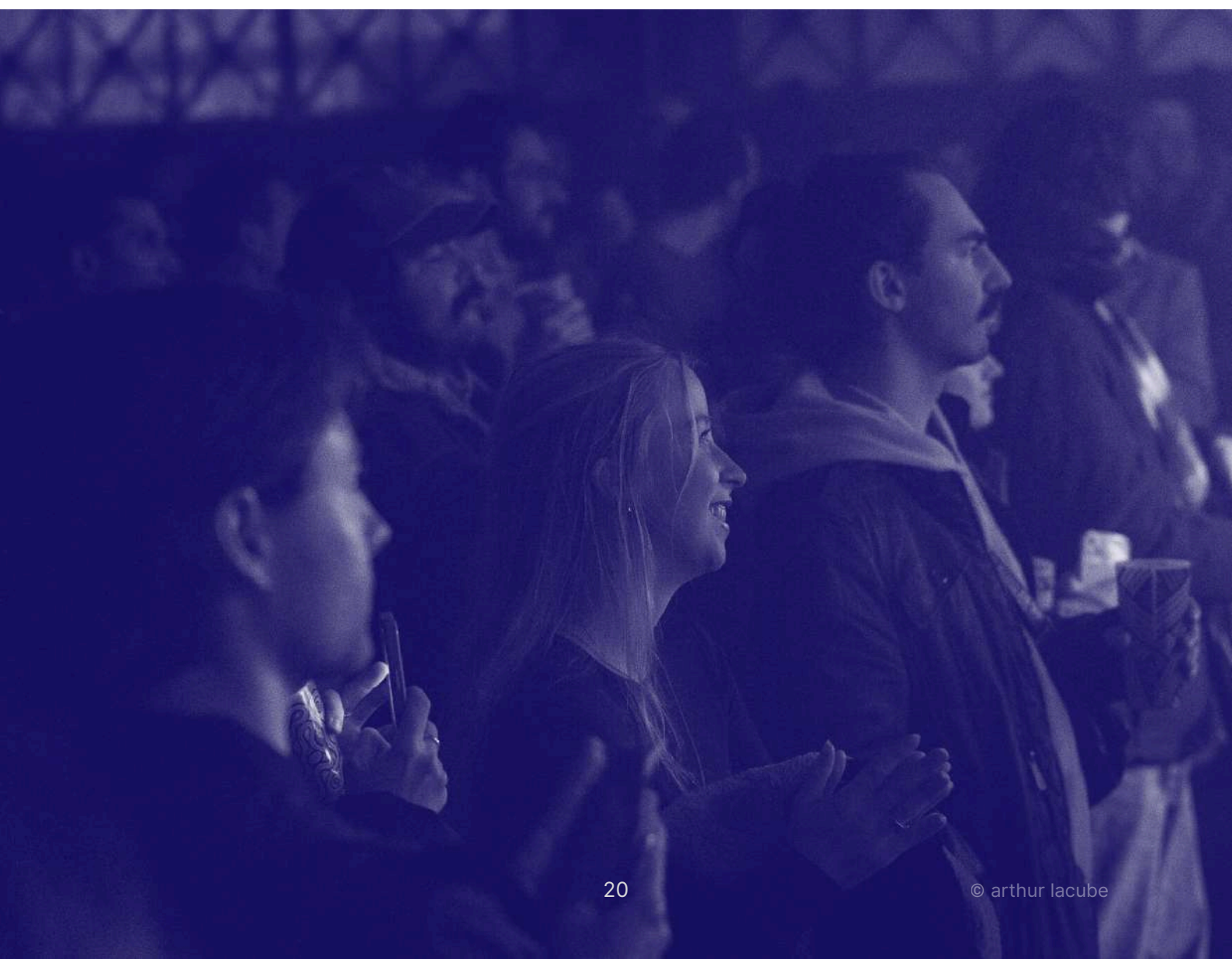
En 2024, à la demande de ses partenaires et dans une volonté de mieux informer ses adhérents, le PAM a entrepris une refonte de son site internet pour y intégrer un espace ressources et accessible dédié à la filière musicale.

Cet espace vise à centraliser une diversité de contenus sur la filière musicale, notamment des enquêtes, des outils pratiques, des fiches métiers et des présentations de structures.

Il s'organise autour de deux grands axes complémentaires :

- Les ressources métiers : des contenus directement liés aux activités des acteurs de la filière musicale.
- Les ressources enjeux : des ressources abordant les grandes thématiques sociétales qui traversent le secteur, telles que la lutte contre les VHSS, l'égalité femmes-hommes, la qualité de vie au travail, la RSE ou encore la transition écologique.

Ce nouvel espace est régulièrement enrichi pour accompagner au mieux les professionnels du secteur dans leurs parcours et engagements.



6 · NOS PARTENAIRES

LES RÉSEAUX TERRITORIAUX

Le PAM s'investit dans la Coopération des pôles et réseaux régionaux de Musiques actuelles en France. Ces 13 réseaux régionaux mobilisent près de 1 300 structures.

La Coopération des réseaux et pôles s'est réunie à Poitiers en octobre 2025 pour un séminaire de trois jours autour de temps collectifs : organisation d'ateliers sur la structuration de la coopération des réseaux et de l'interconnaissance des métiers qui traversent notre filière. Une cinquantaine de professionnels des différents réseaux étaient présents.

Des groupes de travail se réunissent régulièrement tout au long de l'année : contrats de filière, coopérations diverses, fonctionnement de la coopération, gouvernance partagée, observations collectives, politiques sectorielles, prévention santé, RSO, égalité.

Un courrier collectif a été rédigé à l'attention du CNM. Une demande de rendez-vous auprès de la DGCA a été faite (rendez vous pris en février 2025). Ces initiatives se font en concertation avec les réseaux nationaux et le Syndicat des Musiques Actuelles.

De la même façon, une sollicitation collective a été adressée au Président du Centre National de la Musique afin de le rencontrer et d'envisager des complémentarités utiles à la filière. Une réunion a été organisée mi-novembre pour aborder les propositions faites par la coopération des réseaux. Nous attendons aussi un soutien permanent du CNM auprès des réseaux.

Site de la coopération : <https://www.cooperation-reseaux-territoriaux.org/>

UNE IMPLICATION MOINDRE AU SEIN DES FÉDÉRATIONS NATIONALES

Le PAM a souhaité se recentrer sur ses missions régionales et a cessé de siéger dans les instances nationales de la Fédération EIFEIL, FELIN et Disquaire-Day.

7 • GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Chaque année pour son Assemblée Générale, le PAM réunit l'ensemble des adhérents autour d'une journée conviviale.

L'AG s'est tenue à la Friche de la Belle de Mai à Marseille le 3 avril 2025.

La matinée a été consacrée à la validation des documents statutaires. L'après-midi les adhérents ont pu participer à des ateliers thématiques :

- **Professionnels de la musique : renforcez votre productivité grâce à l'IA** - Intervention de Mathilde Neu et Marine Rivollet - Music Tech France
- **Adapter son activité aux changements écologiques avec l'étude SPOT** - Intervention de Léopold Foucault - CNM
- **Atelier interactif Fresque de l'équité** - Intervention de Laurie Albano - Fresque de l'équité
- **Réduction des risques et filière musicale** - Intervention de Plus Belle la Nuit

La journée s'est clôturée par une plénière sur les activités à venir du PAM et un apéro.

L'Assemblée Générale a réuni environ 70 personnes.

DES ADMINISTRATEURS MOBILISÉS

Quatre Conseils d'Administration ont été organisés en 2025 : 24 février, 26 mai, 22 septembre et 1er décembre prochain. Chaque sujet traité en CA fait l'objet d'une note posant le contexte et les éléments de décision.

Pour rappel, le CA est composé de structures représentatives de la filière mais aussi de structures représentatives des départements en région, soit 21 personnes composant le Conseil d'Administration.

Composition des membres du Conseil d'Administration en 2025 :

- Delhaye Stéphane - 6mic - **Président**
- Lepêtre Sarah - La Meson - **Vice Présidente**
- Pitavy Aurélien - Charlie Jazz - **Trésorier**
- Kerinec Jean-Marie - Coriace - **Trésorier adjoint**
- Le Breut Elodie - AMI - **Secrétaire**
- Noygues Thierry - Orizon Sud - **Secrétaire adjoint**
- Biancarelli Stéphane - Le Rézo Corse
- Bouchareu Otilie - Du Vivant dans nos Cordes
- Chaix Pierre - Association des 2 mains (Les Passagers du Zinc)
- Delepierre Romain - Etincelles Productions
- Delot-Legay Patricia - Tandem
- Frixtalon Lisa - Grand bonheur
- Gonthier Rémy - Les Suds à Arles
- Lamic Emmanuel - Association Kaya
- Maigne Frédéric - Chinese Man Records
- Noël Justine - Orane (Safer Marsatac)
- Nooji Sofi - It's OK
- Piraud Florent - AIM
- Ponthieux-Bertram Lucie - Nouvelle Vague
- Poulain Patrice - Concerto Soave
- Trotobas Capucine - B-Side Prod

UNE ÉQUIPE DE CHOC !

L'équipe est composée de quatre personnes :



Olivier Galan
Direction à temps partiel
Gouvernance de la vie associative - Animation du réseau - Co-constructions de politiques publiques - RH



Eloïse Bosq
Chargée d'administration à temps partiel (24h)
Administration du réseau - gestion des adhérents



Ysé Picot
Animatrice de réseau à temps plein depuis septembre 2025 - Dispositifs et événements - Animations des collèges et groupes de travail - Actions de prévention - Soutien aux adhérents



Manar Al Mouadmani
Chargée de communication à temps partiel (26h)
Gestion du site internet - réseaux sociaux - newsletters internes et externes - relations médias

Arthur Lacube a quitté l'établissement le 28 août 2025, il a été remplacé par Ysé Picot le 1er septembre.

Manar Al Mouadmani a été en congé maternité puis congé parental du 1er avril au 1er novembre. Noémie Amblard a assuré l'intérim de son poste.

8 · LES ADHÉRENTS

Le réseau est actuellement composé de **115 adhérents** à jour de leur cotisation. Cette diminution s'explique par le fait que nous avons retiré une trentaine de membres qui n'étaient plus à jour de leur cotisation ou étaient uniquement affiliés comme les disquaires.

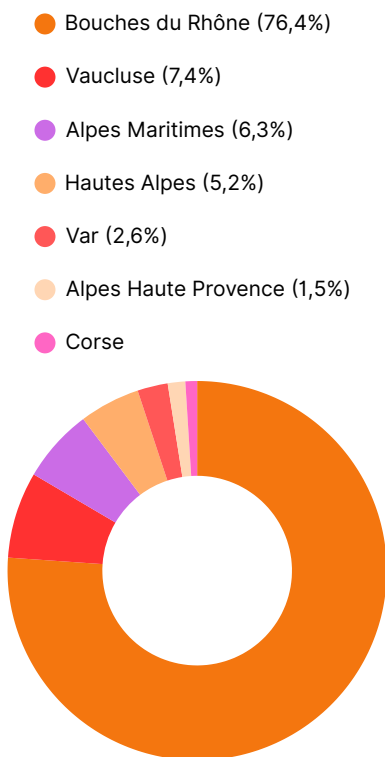
De janvier 2025 à septembre 2025, l'association a accueilli 19 nouveaux adhérents :

Artisia, Agence BiiiP, Boucan, Cité de la Musique, collectif L'Art Scène, Elecstic, Elisia, Eolya, Inventa, Jolly Roger, Le Top, Les scènes d'Aubagne, Miliani, Parasol, Podium Music France Productions, Savon Noire, Sound Cookers, Studio Garlaban et Théâtre de l'Oeuvre.

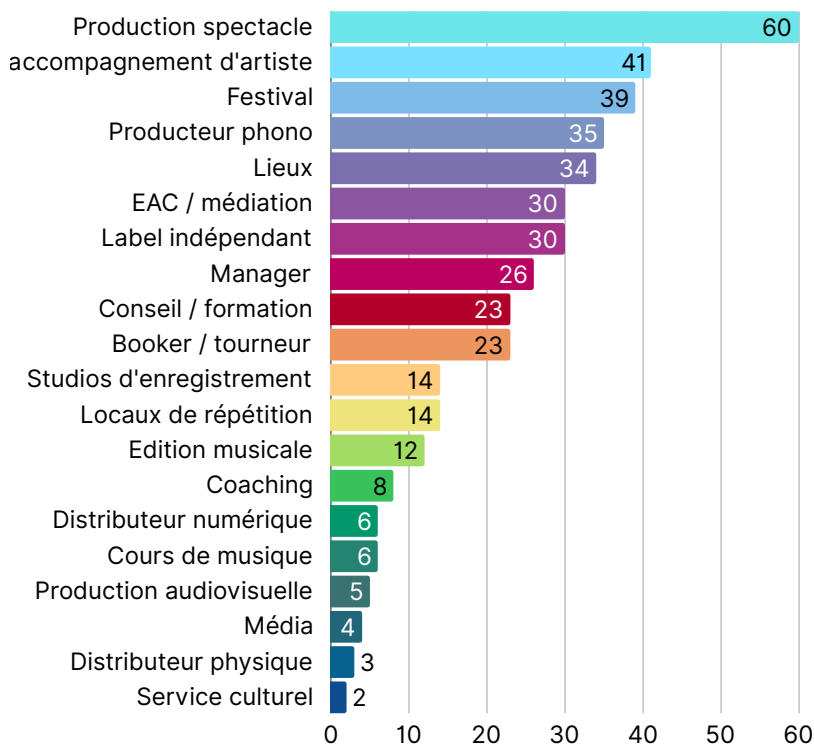
Les adhérents sont très concentrés dans les Bouches-du-Rhône (75%), avec une grande part à Marseille (51%) alors que les autres territoires sont composés d'un nombre limité de structures.

L'enjeu est donc d'explorer les territoires et d'**élargir notre rayonnement**.

Implantation des adhérents du PAM par département en 2025



Panorama des activités des adhérents du PAM en 2025 (en %)



LES ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)

Capsule MJC Manosque - Le Top

LES HAUTES ALPES (05)

Du Vivant Dans Nos Cordes - Fluide Parade - Kaya - Bruit Blanc - Le Gorille

ALPES MARITIMES (06)

Allover - Art'Up - Azur Music Prod - C'Picaud - Centre culturel Mandelieu la Napoule - Imago Records - Nouvelle Vague - Nuits du Sud - Panda Events - Podium Music France Productions

MARSEILLE

Adequat Prod - Aequo Management - AMI - Artisia - Arts et Musiques en Provence - BMC Management - Bi:Pole - Body'n'Voice - Boucan - Cabaret Aléatoire - Chinese Man Records - Cie Nine Spirit - Cité de la Musique - Collectif l'Art en Scène - Commune de Nuit - Cie du Bayou - Concerto Soave - Coriace - CréAgency - Ecllosion13 - Elecstic - Espace Julien - Fiesta des Suds - Free Monkey Records - Friche de la Belle de Mai - Galette Records - GMEM - Grand Bonheur/Internexterne - Hey Bronco Records - IOT Records - It's Ok - Kyl Kobyz - L'Emouvant Immobile - La Boite à Musique - La Clique Production - La Meson - Le Makeda - Le Moulin - Le Nomad' - Les Filles Soniques - Make Me Prod - Marseille Jazz des Cinq Continents - Miliari - Odyssée Productions - Orane/Marsatac - Onde Music - Orizon Sud - PIM (Agesca) - Piment Rouge - Quartiers Nord - Radio Grenouille - Rescue Return Records - Savon Noire - Sound Cookers - Sound Sisters - Studio Garlaban - Sud Concerts - Sud Culture - Théâtre de l'Oeuvre - Ubitech - VLB Recording

BOUCHES DU RHÔNE (13)

Adagio Prod - AIM - Club Convergences - B-Side prod - Charlie Free - Dalida Institute / Crossroads - Elisia - Eolya - Étincelles Productions - Incite Records - Inventa - Iris / 6MIC - Jolly Roger - La boite a Mus' - La Guinguette Sonore - Le Petit Duc / Théâtre et chanson - Les passagers du Zinc (Asso des 2 mains) - Les Scènes d'Aubagne - Les Suds à Arles - Manivette Records - MGManagement - MJC Allain Leprest - MPT Vitrolles - Musical Riot - Nomades Kultur - Nuits Métis - Onde Music - Salon de Musique / IMFP - Studio Eole - Umanoïa - Village 42

VAR (83)

Azur Music Festival - Nova Lux Production - Tandem

VAUCLUSE (84)

Ajmi - La Gare de Coustellet - Emmanuelle Bourges Rouvières - Naï No Production - One Kick Music - Parasol - Pineapple French Pop - Taxi Pantai

CORSE

Antenne iNOUÏS Corse - Rezo Corse

Validé lors de l'Assemblée Générale 2026, le 8 avril au Live à Toulon:

Nom - Fonction - Signature :

DELHAYE - Président



Nom - Fonction - Signature :

LEPETRE Sarah
Vie - Présidente





© noémie amblard



Kit com PAM

PAM PÔLE DE COOPÉRATION
DES ACTEURS DE
LA FILIÈRE MUSICALE
EN RÉGION SUD & CORSE

Le **PAM** (Pôle de coopération des Acteurs
de la filière Musicale en Région Sud et Corse)
16 rue du Jeune Anarchasis, 13001 Marseille
www.le-pam.fr | [Instagram](#) | [LinkedIn](#) | [Facebook](#)